

LE COUVAIN PLÂTRÉ, LE COUVAIN CALCIFIÉ OU ASCOSPHEROSE (« MYCOSE »)



DÉFINITION DE LA MALADIE – IMPACT SUR LES COLONIES

L'ascosphérose, encore appelée mycose, est une maladie du couvain.

Les colonies affaiblies peuvent dépérir ou guérir spontanément.

AGENT RESPONSABLE ET SON CYCLE BIOLOGIQUE

La maladie est due à un champignon *Ascophaera apis*.

Au début, les prépupes mortes sont couvertes d'un duvet de mycélium floconneux, blanc. Elles prennent ensuite une couleur blanc sale, deviennent dures et cassantes comme du plâtre puis deviennent verdâtres et finalement noires (des corps fructifères noirs remplis d'asques puis de spores). Les momies noires contiennent les spores et sont donc très contagieuses. Les spores sont disséminées par les abeilles adultes lors du nettoyage du couvain par les abeilles adultes.

Les spores restent dans les colonies d'abeilles pendant des années et se développent si les conditions le permettent.

FACTEURS DE RISQUES

- Humidité.
- Forte variation de température entre le jour et la nuit, refroidissement du couvain (chute brutale de température, visite trop longue ou pose de hausse trop précoce).
- Les larves sont plus sensibles à l'âge de deux à trois jours ou après avoir subi un refroidissement les premiers jours après operculation.

CRITÈRES DE SUSPICION

- ⊙ Momies blanches ou noires de couvain calcifié dans le fond de la ruche, devant le trou d'envol, ou dans le couvain ouvert ou fermé.
- ⊙ Couvain en mosaïque.
- ⊙ Opercules déchirés.
- ⊙ Prépupes vivantes ou mortes avec un duvet de champignon fin, blanc, semblable à de la ouate.

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?

- ☑ Remplacer la reine par une reine sélectionnée (comportement de nettoyage).
- ☑ En cas de forte infestation : éliminer les colonies très affaiblies.



Couvain plâtré.

© J.-P. Faucon



Momies de couvain.

© J.-P. Faucon

FACTEURS FAVORISANT LA PROPAGATION

Les conditions favorisant la transmission de l'agent pathogène sont :

- la dérive et le pillage ;
- les échanges de cadres contenant des spores entre ruches ;
- la distribution de miel et de pollen contaminé ;
- les souches sensibles ;
- l'utilisation d'antibiotique (perturbation de la flore du tube digestif).

MESURES DE PROPHYLAXIE

- ☑ Isoler les ruches du sol.
- ☑ Travailler avec des colonies fortes (cadres de couvain suffisamment recouverts d'abeilles) et adapter l'espace de la ruche au nombre d'abeilles.
- ☑ Privilégier les colonies avec un fort instinct de nettoyage.
- ☑ Implanter les ruches dans un lieu relativement chaud et sec avec de bonnes conditions de miellées.
- ☑ Changer régulièrement les cadres.
- ☑ Ne pas échanger les cadres provenant de colonies malades.
- ☑ Supprimer à temps les colonies faibles.



LÉGISLATION

Maladie non réglementée.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les numéros renvoient aux références listées dans la fiche « Références bibliographiques » :
17 ; 19 ; 54 ; 70 ; 71 ; 129 ; 186.